

observer, par l'enquête sur une population d'étudiants, le même rapport entre le nombre moyen d'individus ayant fait des études supérieures dans les familles d'étudiants fils d'ouvriers et dans les familles d'étudiants fils de cadres supérieurs. Or, dans un échantillon d'étudiants en médecine, le nombre moyen des membres de la famille étendue qui ont fait ou font des études supérieures ne varie que du simple au quadruple entre les étudiants originaires des classes populaires et les étudiants fils de cadres supérieurs. La présence dans le cercle familial d'un parent au moins ayant fait ou faisant des études supérieures témoigne que ces familles présentent une situation culturelle originale, qu'elle soient affectées d'une mobilité descendante ou dotées d'une attitude à l'égard de l'ascension sociale et de l'école comme instrument de cette ascension qui les distingue de l'ensemble de leur catégorie.

Preuve indirecte du fait que les chances d'accéder à l'enseignement secondaire ou supérieur et les chances d'y réussir sont fonction, fondamentalement, du niveau culturel du milieu familial au moment de l'entrée en sixième, c'est-à-dire alors que l'action homogénéisante de l'école et du milieu scolaire ne s'est pas exercée longtemps, les inégalités de réussite entre enfants français et enfants étrangers sont presque totalement assignables à des différences dans la structure sociale des deux groupes de familles; à niveau social égal, les élèves étrangers ont un niveau de réussite sensiblement équivalent à celui des élèves français : en effet, si 45 % des fils d'ouvriers français contre 38 % des fils d'ouvriers étrangers entrent en sixième, on peut supposer qu'une bonne part de cette différence (relativement minime) est imputable au fait que les ouvriers étrangers ont un taux de qualification plus faible que les ouvriers français (4).

Mais le niveau d'instruction des membres de la famille restreints ou étendue ou encore la résidence ne sont que des indicateurs qui permettent de situer le niveau culturel de chaque famille, sans renseigner en rien sur le contenu de l'héritage que les familles les plus cultivées transmettent à leurs enfants ni davantage sur les voies de transmission. Les recherches sur les étudiants des facultés de lettres tendent à montrer que la part du capital culturel qui est la plus directement rentable dans la vie scolaire est constituée par l'information sur le monde universitaire et sur le cursus, par l'aisance verbale et par la culture libre acquise dans des expériences extra-scolaires.

Les inégalités d'information sont trop évidentes et trop connues pour qu'il soit besoin de les rappeler longuement. D'après Paul Clerc, 15 % des familles des élèves des collèges d'enseignement général (dont le recrutement est plus populaire que celui des lycées) ignorent le nom du lycée le plus proche, ce taux atteignant 36 % pour les familles des élèves de fin d'études. Le lycée ne fait pas partie de l'univers concret des familles populaires et il faut une série continue de succès exceptionnels et les conseils de l'instituteur ou de quelque membre de la famille pour que l'on songe à y envoyer l'enfant. A l'opposé, c'est tout un capital d'informations sur

(4) CLERC, P. « Nouvelles données sur l'orientation scolaire au moment de l'entrée en sixième (II). Les élèves de nationalité étrangère. » *Population*, oct.-déc. 1964, p. 871.